



Numéro de l'acte	2019-117-SPORTGH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

QUESTION N° 2019-117

FINANCES : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association ASSOCIATION MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE D'ARQUES

RAPPORTEUR : Monsieur Christian DIRIX

L'association dénommée ASSOCIATION MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE D'ARQUES (AMGA), organisait les championnats de France de Gymnastique Aérobie, les 18 et 19 mai 2019 à Scénéo sous l'égide de la FFG (Fédération Française de Gymnastique).

Cet événement sportif unique sur le territoire audomarois a permis aux 2 500 spectateurs de voir évoluer les 1 000 meilleurs gymnastes de France venus de 50 clubs et qui se sont disputés 27 titres de champion.

La présidente de cette association a sollicité un apport financier de la municipalité pour couvrir les frais engagés sur cette compétition (transports, fournitures, sécurité, secours, location de matériel, location d'équipements...).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

d'allouer à l'association ASSOCIATION MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE D'ARQUES une subvention exceptionnelle de 7 000,00 €.

- ✓ du versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'AMGA
- ✓ d'inscrire ces crédits au budget 2019.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 19 Décembre 2019

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019**

Affiché le 20 décembre 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf le dix-neuf décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 12 décembre 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **28 présents jusqu'à la question 2019-98-RHES puis 27 présents à partir de la question 2019-99-RHES**
- **1 absent non excusé (Monsieur RICOUART a quitté la séance avant le vote de la question 2019-99-RHES)**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.